

Préavis n° 649/22

Remplacement du véhicule de voirie Lindner Unitrac 102L

Délégué municipal
M. Nicolas Perrin

Grandson, le 31 janvier 2022

Table des matières

1. Préambule

- 1.1. Historique du véhicule actuel
- 1.2. Situation actuelle

2. Aspects financiers

- 2.1. Proposition de reprise et d'achat d'un véhicule neuf
- 2.3. Financement

3. Conclusions



1. Préambule

1.1 Historique du véhicule actuel

Le Lindner Unitrac 102L de base a été acheté neuf en 2010 pour un montant de CHF 203'500.- TTC, plus CHF 108'500.- TTC pour les agrégats listés ci-dessous. En soustrayant les CHF 28'500.- de reprise de l'ancien véhicule, cela nous a amené à la somme de CHF 283'500.-, accordée par le Conseil communal le 11 mars 2010 (préavis 487/09). Le véhicule a ensuite été totalement amorti en 2011.

Le Lindner Unitrac est un véhicule utilitaire spécialement développé pour les besoins des voiries. En plus de son rôle de transporteur, il a été équipé de plusieurs agrégats qui lui permettent de réaliser un grand nombre de missions au quotidien :

- chargement de bennes (système multi-lift),
- grue avec pont,
- saleuse,
- lame à neige.

Outre son rôle central dans les opérations de déneigement et de salage, le Lindner est un véhicule robuste qui s'adapte à tous les types de terrains et dans tous les types de conditions météorologiques, il s'est imposé comme un outil indispensable au bon fonctionnement de la voirie.

Sa vitesse est limitée à 40 km/h et il se conduit avec le permis classique de voiture. Son moteur est équipé d'un filtre à particules régénérant.



1.2 Situation actuelle

Dès 2020, le véhicule a commencé à montrer ses premiers signes d'usure, ce qui a nécessité en 2021 un entretien pour un montant de CHF 7'300.-. C'est lors de ce passage au garage Bernard Frei à Fleurier qu'il a été mis en évidence que certaines grosses opérations de maintenance sont à prévoir à court terme, opérations qui ne sont pas réalisables par le mécanicien communal.

Fort de cette information, une discussion s'est engagée avec la société Bernard Frei qui a attiré l'attention du service sur le fait que le véhicule se trouve à un moment charnière de sa mission. En effet, il possède encore une bonne valeur de reprise (CHF 50'000.-) mais va effectivement commencer à coûter de plus en plus cher en entretien. La liste ci-après a été dressée à cet effet et montre que nous pouvons vraisemblablement nous attendre à des frais moyens d'environ CHF 9'700.- par année sur les cinq prochaines années.

Liste des travaux avec coûts ESTIMATIFS.

Désignation	Coûts ESTIMATIF
Remplacer les 4 pneus.	2500.-
Remplacer l'embrayage.	4500.-
Traitement contre la corrosion. (800 Frs par année).	4000.-
Retouches de peinture.	2000.-
5x services, maintenances.	7000.-
Révision des freins (2x).	4000.-
Remplacer quelques flexibles hydrauliques.	2500.-
Expertise du véhicule. (1x).	2000.-
Corriger fuites d'huiles. (Forfait).	2000.-
Boîte de vitesse	9000.-
Révision du train roulant. (barres de directions, pivots, essieux ...).	3000.-
Révision du Lift.	2000.-
Révision électrique.	1000.-
Remplacer et réparer le FAP.	3000.-
TOTAL :	48'500.-

Coûts / An (ESTIMATIF) : 48500/5= 9700.- HT par année.

La Municipalité a été informée de cet état de fait et a demandé que toutes les options soient étudiées par le service, soit :

- maintien de la situation actuelle,
- achat d'un véhicule d'occasion,
- achat d'un véhicule neuf.

Au vu de l'offre intéressante proposée pour l'achat d'un véhicule neuf, qui n'engendrerait quasi pas de frais durant une dizaine d'années, au vu également de la bonne reprise proposée pour le véhicule actuel, la Municipalité soutient l'option de l'achat d'un véhicule neuf.

2. Aspects financiers

2.1 Proposition de reprise et d'achat d'un véhicule neuf

Achat d'un Lindner Unitrac 112 L Drive L neuf avec système Multi-lift XR5S et équipement complet5	254'420.- TTC
Reprise du Lindner Unitrac 102L année 2010, 3400 heures (en 2023 à la livraison) avec système Multi-lift	-50'000.- TTC
Remise spéciale	-12'740.- TTC
Frais de mise en service, immatriculation	720.- TTC
Total	192'400.- TTC

A l'exception du système Multi-lift qui sera neuf, il va de soi que tous les agrégats cités au chapitre 1.1, appartenant à la Commune, s'adapteront au nouveau véhicule.

2.3. Financement

La récapitulation ci-dessous reprend les montants des offres et permet d'obtenir un comparatif.

Récapitulation	
Lindner Unitrac tel que décrit ci-dessus	236 230
Rabais commercial	-11 830
Homologation et expertise	670
Total HT selon détails ci-dessus	225 070
TVA 7.7%	17 330
Total TTC nouveau véhicule	242 400
Reprise de notre véhicule actuel TTC	-50 000
Solde à payer TTC	192 400
Garantie	2 ans
Délai de livraison	10-12 mois
Condition de paiement	10 jours net

Au vu du montant de l'investissement, la Municipalité propose de le financer par la trésorerie courante.

Pour information, une offre de leasing a également été étudiée mais elle n'a pas été retenue en raison des coûts de financement qui représenteraient une charge financière (intérêts et frais) d'environ CHF 6'000.- (3.2%) pour un leasing de 48 mois et CHF 10'000.- pour un leasing de 72 mois (5.4%).

Au niveau de la charge sur les budgets futurs, la Municipalité propose de financer une partie de cet investissement par un prélèvement sur le fonds de réserve no 9281.06, matériel et véhicules, soit CHF 47'400.-, et que le solde soit porté au bilan et amorti sur une durée de 10 ans.

Selon le tableau suivant les futures charges financières se présenteraient comme suit :

Charges financières budgets futurs	Montant	
Amortissement : durée 10 ans	14 500	433.331
Intérêts : base 1.5 %	2 900	220.322
Total charges annuelles	17 400	

3. Conclusions

Ce véhicule fait partie des outils indispensables de la voirie, il doit être disponible 365 jours par an et maintenu en parfait état de fonctionnement, notamment pour le service hivernal. Les signes de faiblesse que le véhicule actuel présente ne lui permettent pas de remplir à court ou moyen terme ses missions pour la collectivité, en toute confiance.

C'est pourquoi la Municipalité propose de saisir l'opportunité d'une très bonne offre de reprise du véhicule actuel, d'un rabais et d'une remise substantiels, pour le remplacer par le dernier modèle 112 Drive L. Il faut préciser de plus que le véhicule a pu être testé pas la voirie lors de l'immobilisation du 102L et a donné entière satisfaction.

Fondés sur ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE GRANDSON

vu le préavis no 649/22 relatif au remplacement du véhicule de voirie Lindner Unitrac 102L;

entendu le rapport de la Commission ad hoc chargée d'étudier cet objet;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

d é c i d e :

Article 1 : **d'autoriser** la Municipalité à acheter un nouveau véhicule neuf Lindner Unitrac 112 L Drive en remplacement de l'ancien Lindner Unitrac 102L selon le préavis no 649/22;

Article 2 : **d'accorder** un crédit d'investissement de CHF 192'400.- le compte no 9146.04 est ouvert au bilan à cet effet;

Article 3 : **de financer** ce montant par la trésorerie courante;

Article 4 : **d'utiliser** la réserve au bilan du compte 9281.06 « Réserve matériel et véhicules » pour amortissement d'une partie de l'investissement pour un montant de CHF 47'400.-;

Article 5 : **d'amortir** le solde de cet investissement, après prélèvement à la réserve, soit CHF 145'000.-, par le compte no 433.331, sur une durée maximale de 10 ans, la première fois au budget 2024.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire



Antonio Vialatte



Eric Beauverd